



Brève du SNUipp n°51



Classe exceptionnelle

La deuxième campagne de candidatures pour l'accès à la classe exceptionnelle s'est ouverte pendant les vacances scolaires. Initialement prévue du 3 au 16 avril, le SNUipp-FSU a obtenu de la DGRH que la date limite soit reportée au 25 avril, 18 heures, puisque l'administration n'a pas été en mesure d'ouvrir cette campagne dans le calendrier fixé.

Les enseignant-es éligibles au premier vivier de la classe exceptionnelle ont normalement reçu une information via i-prof le 10 avril dernier. Aucun calendrier pour les candidatures n'est mentionné dans ce message... Le SNUipp-FSU 21 vous indique donc que le délai est court : mercredi 25 avril.

Après avoir validé votre candidature via i-prof, n'oubliez pas d'envoyer par courrier postal votre fiche de candidature signée (le transfert par voie numérique ne suffit pas).

Réunion d'information syndicale : États Généraux de la direction d'école

La prochaine RIS du SNUipp-FSU 21 « **Quelle direction pour l'école ?** » se tiendra **jeudi 26 avril à 17 heures** dans nos locaux.

Le SNUipp-FSU tiendra jusqu'au mois de juin, dans tous les départements, des *États Généraux de la direction d'école*. Ces rendez-vous avec la profession permettront de donner de la visibilité à la réalité du terrain, et de poursuivre la construction de revendications en lien avec l'évolution de la fonction.

Ces États Généraux départementaux permettront de préparer les États Généraux nationaux qui se tiendront fin septembre 2018.

Rappel : les RIS sont ouvertes à toutes et tous, syndiqué-es ou non. En dehors du temps-élèves, les heures de ces réunions sont à récupérer sur les 108 heures.

Pour y participer, il suffit d'informer votre IEN de votre participation, 48 heures à l'avance, par mail (voir modèle courrier ci-joint).

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : **FSU** : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>